



## Maraîchage

**N°15**  
**06/08/2020**

**Édition Nord Nouvelle-Aquitaine**

**Départements 16/17/79/86/87**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



### Animateur filière

Jean-Michel LHOTE  
**ACPEL**  
[acpel@orange.fr](mailto:acpel@orange.fr)

### Animateurs délégués

Poireau : Sylvie SICAIRE CDA16  
[sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr](mailto:sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr)

Céleri et carotte :

Benoit VOELTZEL - CDA17  
[benoit.voeltzel@charentemaritime.chambagri.fr](mailto:benoit.voeltzel@charentemaritime.chambagri.fr)

Tomates abris froids :

Geoffrey MONNET - CDA86  
[geoffrey.monnet@vienne.chambagri.fr](mailto:geoffrey.monnet@vienne.chambagri.fr)

Thierry MASSIAS - CDA17

[thierry.massias@charente-maritime.chambagri.fr](mailto:thierry.massias@charente-maritime.chambagri.fr)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET,  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Maraîchage / Edition Nord NA  
N°X du JJ/MM/2018 »*



## Ce qu'il faut retenir

### Situation générale

- Avec des conditions sèches et chaudes (et un peu plus stables), on note généralement une amélioration de l'état sanitaire des cultures.

### Tomate en sol, sous abris froid

- **Tuta absoluta** : cette année, la mise en place de la confusion sexuelle diminue sensiblement la pression (peu de captures sur ces sites). Cependant, on note la présence de mines en culture (limitées comparativement à d'autres années).
- **Botrytis, mildiou** : les conditions sèches actuelles ne sont plus favorables à de nouvelles manifestations de symptômes.
- **Pucerons** : la pression diminue, mais l'insecte est encore bien présent.
- **Acariose bronzée** : cette problématique est relativement présente.
- **Cladosporiose** : un cas sévère a été noté en Charente (éviter l'humidité sous les abris).

### Carotte et céleri-rave

- **Mouche de la carotte** : après une période de diapause estivale, on note une reprise des captures (en dessous du seuil indicatif de risque).
- **Septoriose** : selon le modèle, pour des plantations de céleri de début avril, un 5<sup>ème</sup> cycle démarre en Charente. Le risque est moindre sur les autres postes calculés.

### Alliacées

- **Mouche mineuse** : les plants de ciboulette du réseau de suivi sont encore peu développés pour pouvoir noter des piqûres.
- **Teigne du poireau** : la semaine passée, il a été noté des captures significatives sur un site de Charente (ailleurs, absence de captures).

### Panier de légumes (choux, aubergine, courgette, concombre...)

- **Pucerons** : la pression exercée par les pucerons a été précoce et forte. La pression diminue, mais l'insecte reste présent.

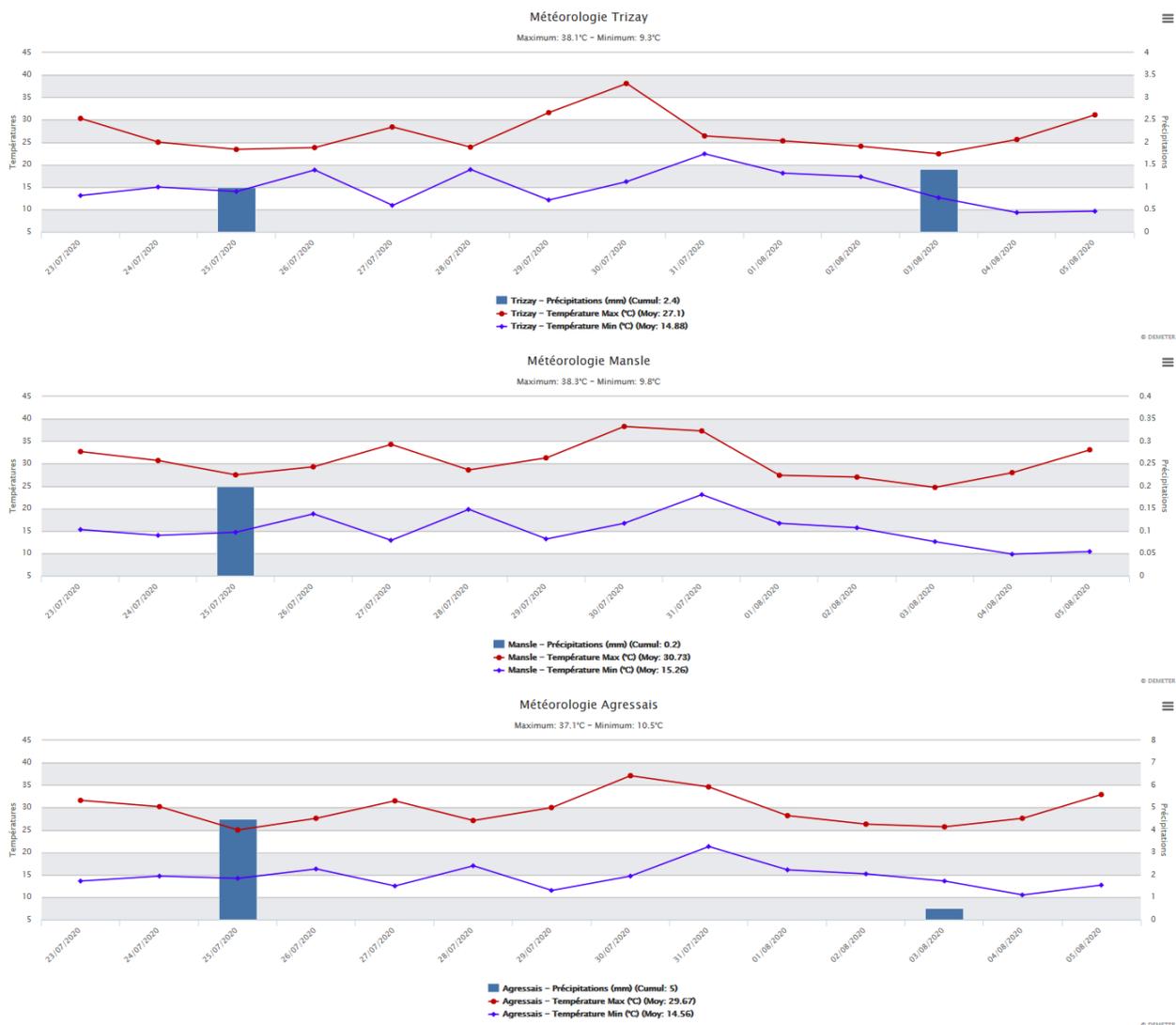
### Une plante à surveiller : l'Ambrosie

### Dernière liste Biocontrôle [ICI](#)

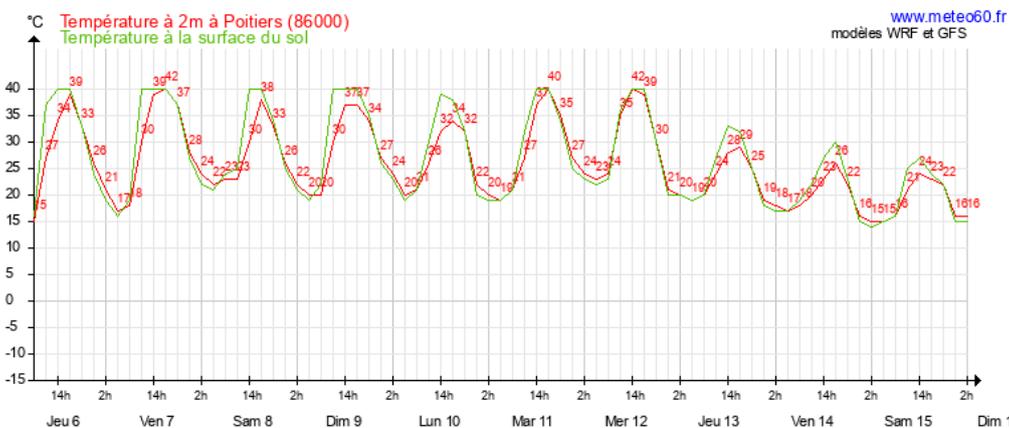
### Note abeilles : nos alliées pour une bonne nouaison

# Situation générale en maraîchage diversifié

## Relevés météorologiques pour 3 secteurs du nord Nouvelle-Aquitaine :



Pour les 3 secteurs, les courbes sont assez similaires. Malgré un ressenti de températures chaudes, ces deux dernières semaines sont encore marquées par d'importantes alternances (et parfois des écarts jour/nuit assez conséquents). Par ailleurs, les conditions restent globalement sèches (seulement quelques petites pluies et la présence d'humectation durant la nuit). Hormis quelques cas spécifiques, la situation sanitaire s'est assainie.



Pour la prochaine semaine, les prévisions annoncent des températures élevées (pics à 40°C et des abaissements limités durant la nuit) et la quasi-absence de précipitations.



Sur le site 1, on note **depuis trois semaines des captures importantes de *Chrysodeixis chalcites*** (noctuelle de l'artichaut).

**Évaluation du risque :** suite au vol et aux pontes potentielles, le risque est très élevé pour ce secteur de suivi.

### • Pucerons

Sans être généralisée, la pression des pucerons sur tomate a été forte et reste présente sur certains sites. Cette situation est assez inhabituelle, surtout à cette saison. Généralement, depuis mi-juin, la pression a disparu (biologie de l'insecte, climat, activité auxiliaires...). Même s'ils sont maintenant présents, les auxiliaires ont manqué d'efficacité (arrivée tardive, conditions météorologiques défavorables en juin).

### • Mildiou (*Phytophthora infestans*)

Les conditions sèches sont peu favorables à ce champignon. Depuis le printemps, on enregistre des alternances de périodes favorables à ce champignon (douceur et humidité sous abri) et des conditions chaudes et sèches qui bloquent l'évolution des cycles de ce champignon. Ainsi, à un moment ou à un autre, on note des conditions favorables à des redémarrages de cycles et à l'apparition de nouveaux cas.

**Évaluation du risque :** en conditions sèches, le risque est peu important. Cependant, en plein champ, l'humectation du feuillage en fin de nuit augmente significativement le risque.

### • Cladosporiose (*Fulvia fulva* ou *Mycovellosiella fulva*)

Un cas de cladosporiose est signalé par un producteur de Charente. Sur ce site, la sévérité de l'attaque conduit à un arrachage prématuré des plants.

Ce champignon affecte essentiellement les cultures sous abris en conditions humides. Il convient d'aérer au maximum les abris pour réduire l'hygrométrie de l'air ambiant en dessous de 85 % et éviter la présence d'eau libre sur les folioles. Un effeuillage de la base des plantes permet d'éliminer les premières feuilles attaquées et favorise l'aération des parties basses des plantes. Les débris végétaux seront éliminés assez rapidement et doivent être détruits. L'utilisation de variétés résistantes rend ses dégâts beaucoup moins redoutés que par le passé. Lien vers site Ephytia [ICI](#).



**Symptômes évolués**

(Crédit photo : E-phytia - INRAE)

**Évaluation du risque :** un cas relaté récemment en Charente. Le maintien d'une faible hygrométrie sous les abris limite le risque.

### • Acariose bronzée (*Aculops lycopersici*)

Plusieurs cas de présence de ces acariens sont signalés.

**Extrait du site E-phytia :** l'acarien responsable de l'acariose bronzée, s'attaque à plusieurs plantes de la famille des solanacées : tomate, pomme de terre, aubergine, poivron, tabac, datura, pétunia. Il peut être rencontré, aussi bien en plein champ que sous abris.

La face inférieure des folioles de la partie basse des plantes prend une teinte grasseuse à métallique. Par la suite, les feuilles montrent une coloration plutôt bronzée à l'origine du nom de cette maladie. Des symptômes comparables peuvent être observés sur la tige sur des segments assez conséquents, les fleurs peuvent avorter. Lorsque l'attaque n'est pas contrôlée, les plantes roussissent et se dessèchent plus ou moins. Elles peuvent mourir à terme. Les fruits sont aussi affectés. Ils sont plus ou moins bien colorés, ils sont souvent plus petits et montrent des plages liégeuses plus ou moins étendues.



**Symptômes avec couleur caractéristique**

(Crédit photo : ACPEL)

Ces différents dégâts sont dus aux piqûres nutritionnelles de cet acarien qui prolifère rapidement sur la tomate.

**Évaluation du risque :** des périodes chaudes et sèches sont favorables à son installation (conditions actuelles). Par la suite, il peut s'accommoder assez bien de conditions climatiques moins clémentes.

- **Botrytis (*Botrytis cinerea*)**

Même si elles ne le sont plus, les conditions ont été auparavant favorables au développement du botrytis (périodes fraîches et humides à plusieurs reprises).

Les plantes touchées sont restées impactées. On a noté des conséquences : casse de tiges, pertes de bouquets, pourritures de fruits... (Cf. photo ci-contre).

Il ne faut pas sous-estimer l'importance de la qualité des opérations de taille dans la maîtrise de cette maladie.



**Fruit pourri en lien avec du botrytis**  
(Crédit photo : ACPEL)

**Évaluation du risque :** avec des températures élevées, le risque est faible pour l'apparition de nouveaux cas (les plantes précédemment touchées restent atteintes).

- **Désordres physiologiques et alimentaires**

Des charges en fruits élevées, couplées à des conditions météo fluctuantes (périodes chaudes, d'autres froides) conduisent à des désordres physiologiques et alimentaires : déformations de fruits, défauts de coloration....



**Problématiques liées aux conditions de l'année** (Crédit photo : S. SICAIRE – CDA16, B. VOELTZEL - CDA17)

**Évaluation du risque :** problématiques surtout liées aux conditions de l'année. Veillez à limiter les stress supplémentaires (manque / excès d'irrigation, manque d'aération, ombrage des abris...).

## Carotte et céleri-rave

### • Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

En raison de la biologie particulière de la mouche de la carotte, la réalisation de piégeage à la parcelle permet d'identifier les périodes à risque.

	Site	Nombre de mouches relevées par semaine sur 5 panneaux															
		17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32
Carotte	1	0	0	1	2	1	3	3	5	1	1	5	1		0	2	1
	2		2	1	0	0	4	0	0	0	2		0	0	0	0	0
	3								0	0	1	0	0		0	0	
	4											0	0	0	0	0	0
	5											0	0	0	2	3	0
	6											0					
	7												0		0	0	0
	8													0	1	0	
Céleri	1						0	5	2	0	0	1	1	0	1		2
	2						0	2	3	0	0	0	0	0		3	1
	3							2	2	0	0	1	0	1	0	2	0
	4								1	0	0	0	1	0	0	0	2

Après une période de quasi-absence de captures (expliquée par la diapause estivale de cet insecte), depuis 2 semaines, on note une légère augmentation de la fréquence des captures.

**Évaluation du risque :** le niveau de captures est inférieur au seuil indicatif de risque (de 0,1 mouche par jour et par piège pour une culture de carotte, le double pour le céleri-rave). Cependant, en raison de quelques captures réalisées, une vigilance s'impose (suivi des relevés de la semaine en cours et évolution de la courbe).

#### Mesures alternatives et prophylaxie :

- La pose de filet de protection (pour éviter les pontes). Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piégeages (pièges chromatiques).
- Favoriser la biodiversité fonctionnelle car il ne faut pas sous-estimer l'importance de la régulation naturelle par les auxiliaires.
- Pour plus d'informations se référer aux documents en lien ci-après :  
- Rappel de la biologie de la mouche « le point sur la mouche de la carotte, Ctifl », lien [ICI](#).

### • Septoriose du céleri (*Septoria apiicola*)

Pour les 4 parcelles suivies, aucun symptôme n'a été observé sur céleri-rave.

Des données météo des secteurs de Trizay (17), d'Agressais (86) et de Mansle (16) sont utilisées pour les calculs du modèle de prévision des risques Septoriose céleri DGAL/Ctifl SEPTOcel (sur Inoki®). Pour des plantations à partir du 1<sup>er</sup> avril, les cycles du champignon au 05 août, sont :

Site station	Nombre de cycles	Dates théoriques des prochaines sorties de taches
Trizay (17)	4	Sortie des taches du 3 <sup>ème</sup> cycle effectives (16 juillet). Calcul d'un 4 <sup>ème</sup> cycle à partir du 09 août (prise en compte des humectations de la semaine passée)
Mansle (16)	5	Sortie de taches pour le cycle 4 effectives (du 13 au 25 juillet) Annonce d'une contamination du 5 <sup>ème</sup> calculée 1 <sup>er</sup> août. Sorties de taches prévisibles pour le <b>15/18 août</b>
Agressais (86)	3	Sortie des taches du 3 <sup>ème</sup> cycle effectives (du 03 au 17 juillet). Pas d'annonce de contamination du 4 <sup>ème</sup> cycle (précédemment calculée en prévisionnel)

Le potentiel de dégâts est très faible jusqu'au cycle 2 compris. Le risque de présence de taches visibles au champ apparaît au 3<sup>ème</sup> cycle, puis s'aggrave avec l'augmentation du nombre de cycles. Désormais, pour les 3 sites de calcul, le risque sera important à l'annonce de tout nouveau cycle : **juste avant la date d'annonce des sorties de taches**.

**Évaluation du risque :** les taches du troisième ou quatrième cycle sont sorties. Un nouveau risque apparaîtra à chaque annonce d'un nouveau cycle : **quelques jours avant la date calculée pour les sorties de taches**).

*NB : ce modèle calcule sur les bases de données climatiques débutant le 1<sup>er</sup> avril (date de plantation retenue), de plus il ne peut pas prendre en compte les irrigations pratiquées à la parcelle. Ainsi, des plantations très précoces et/ou dans le cas d'irrigations répétées le risque réel peut être supérieur à la prévision du modèle.*

#### Mesures alternatives et prophylaxie :

- Pratiques d'irrigation / septoriose : les cycles de la septoriose du céleri sont très liés à l'humidité. Ainsi, il est important d'éviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou en début de nuit).

- **Brûlures à la base du feuillage**

Actuellement, dans les parcelles de céleri-rave, il n'est pas rare de constater des taches sur les feuilles de la base allant jusqu'à un assèchement de la feuille entière.

Dans quelques cas, cela peut toucher l'ensemble des plantes d'une parcelle. Il s'agit de brûlures, à ne pas confondre avec de la septoriose. Ces manifestations peuvent avoir plusieurs origines (parfois cumulées) :

- Températures très élevées (le céleri-rave n'apprécie pas ces excès de températures),
- Différents stress en cultures,
- Phytotoxicité.



**Taches sur feuilles (brûlures)**

(Crédit photo : ACPEL)

**Évaluation du risque :** ces taches sont très liées aux pratiques culturales et aux températures élevées.

## Alliacées

- **Mouche mineuse (*Napomyza gymnostoma*)**

Pour cette production, en raison des dégâts potentiels, ce parasite est suivi (surtout en automne). La mise en place d'un réseau de suivi sur ciboulette permet de suivre l'activité de nutrition de cette mouche. Depuis un mois, plusieurs sites ont été mis en place, mais les ciboulettes sont encore trop peu développées pour un suivi opérationnel.

**Évaluation du risque :** des dégâts significatifs ont déjà été notés sur les cultures de printemps. Pour cet automne, le repérage de l'activité de la mouche (suivi des piqûres de nutrition) est nécessaire pour prévoir les périodes de pontes.

#### Mesures alternatives et prophylaxie :

- La pose de filet de protection au bon moment sur la culture plantée (pour éviter les pontes). Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piègeages (suivis des piqûres de nutrition).



**Exemple de piqûres sur ciboulettes**

(Crédit Photo : ACPEL)

## • Teigne (*Acrolepiosis assectella*)

Le réseau de piégeage (pièges delta, capsule de phéromones sur une plaque engluée) est mis en place, mais manque d'opérabilité car 2 à 3 sites sont relevés sur les 11 sites qui disposent de pièges.

Cette semaine, il n'est pas possible de confirmer les captures élevées sur le site de Charente qui avait beaucoup piégé la semaine précédente (au-dessus du seuil de risque). Ailleurs, pas de capture dans les pièges relevés.



**Piège delta et capsule phéromones**  
(Crédit Photo : ACEPEL)

Site	Nombre de teignes relevées par semaine et pour 2 pièges					
	27	28	29	30	31	32
1	0	0	0	0	0	0
2		0				
3			0	0	0	0
4				0		
5					<b>30</b>	

**Évaluation du risque :** la mise en place de **la surveillance à l'exploitation doit s'accélérer** pour pouvoir être plus précis. La semaine passée, sur un site de Charente, le risque était présent et élevé.

## Sur différents autres légumes

### • Pucerons (diverses espèces)

La pression des pucerons diminue, mais cet insecte est encore bien présent (aussi bien sur les cultures sous abris que sur le plein-champ). Habituellement, même si la pression a été importante au printemps, à partir de mi-juin la pression diminue. Ce n'est pas le cas cette année. Les légumes les plus concernés sont :

- L'aubergine, la tomate
- La courgette, le concombre, le melon
- Le haricot

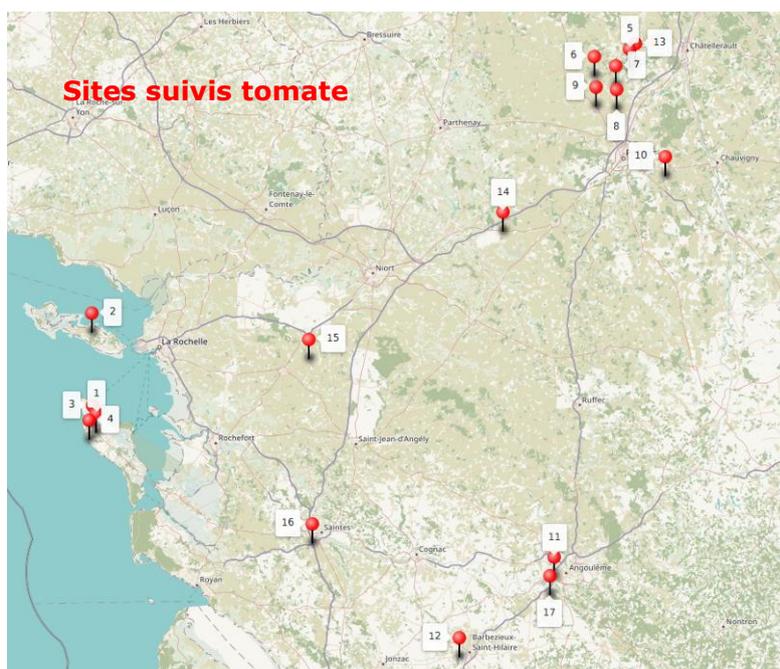
Les auxiliaires sont maintenant actifs. Mais, leur activité a été tardive cette année.



**Différentes espèces de pucerons sur courgette, aubergine, haricot, concombre** (Crédit Photo : S. SICAIRE - CDA16, Benoît VOELTZEL - CDA17, G. MONNET - CDA86)

**Évaluation du risque :** ce risque continue à être présent à une saison où habituellement le risque diminue ou se stoppe (notamment en AB).

## Localisation des sites de piégeage pour les cultures de tomate :



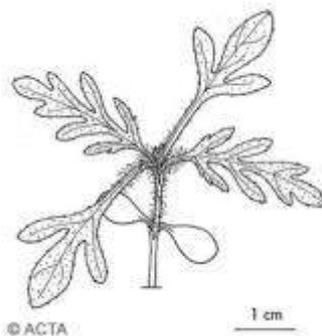
- **Ambroisie, une plante à surveiller**

**L'ambroisie à feuille d'armoise, plante dont le pollen est très allergisant, se développe dans certaines parcelles.**

(Vous êtes invités à signaler les foyers observés sur les sites <https://www.signalement-adventices.fr/> plateforme développée dans le cadre d'ECOPHYTO pour le BSV et <http://www.signalement-ambroisie.fr/> plateforme développée par le Ministère en charge de la santé).

Inféodée aux zones de remblais, elle peut également s'introduire dans les cultures par le biais des semences ou des engins de travaux agricoles. Elle se dissémine ensuite par les graines.

**Si vous êtes proches d'un site touché ou si vous étiez concerné l'an passé, surveillez vos parcelles.** Voici des illustrations de la plante au stade plantule pour vous aider à mieux la repérer en cette saison :



### **Risques pour la population : un fort pouvoir allergisant**

Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles occasionnant une rhinite allergique, conjonctivite, symptômes respiratoires, urticaire ou eczéma pendant la période de floraison (août-septembre).

Lutter en amont contre l'ambroisie, en priorité avant la floraison fin juillet.

Il convient de mener une lutte avant la floraison car ses graines peuvent rester viables plus de dix ans dans le sol, ce qui rend sa gestion complexe.

Pour éviter la production de pollen et limiter la reproduction et l'expansion de la plante, les plants d'ambrosie doivent être systématiquement détruits, et ce dès leur détection. Suivant la taille de la surface infestée et le type de milieu concerné (surface agricole, bords de routes, zones de chantier...). La destruction peut se faire préférentiellement par arrachage, tontes ou fauchages répétés menés sur les seules zones contaminées par l'ambrosie, par le déchaumage de parcelles de céréales envahies ou d'autres techniques culturales appropriées.

Pour plus d'informations, le lien [ICI](#)

# Notes nationales et informations

## • Abeilles, nos alliées de la pollinisation



### **De nombreuses cultures légumières sont en floraison.**

**Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles**

1. Dans les situations proches de la floraison des parcelles légumières, en pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

**Pour en savoir plus :** téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

Lien vers « Gestion des pollinisateurs dans l'agro-éco-système » sur le [site Ecophytopic, ICI](#).

Lien vers la plaquette « Plaquette pratique et protection insectes pollinisateurs », [ICI](#).

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Édition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :**

CDA 16, CDA 17, CDA 86, CDA 87, producteurs en AB (FRAB) et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".